

Transition écologique : atelier et rencontre

Une écologie populaire est-elle possible ?

Dédiée aux pratiques écologiques dans les quartiers populaires, la journée du mercredi 10 juillet organisée à l'Académie du climat par le pôle Ressources politique de la ville et la mission Cadre de vie du service Politique de la ville, a réuni une cinquantaine de professionnels des équipes de développement locales et référents jeunesse de territoire.

Après les temps d'échange consacrés à la présentation des enjeux de la végétalisation en cours et du Plan Climat, cette journée s'est concentrée sur les pratiques écologiques dans les quartiers populaires.

Le programme de la journée

- En matinée : Atelier de *La Fresque du Climat* et visite-présentation de l'Académie du Climat
- L'après-midi : Conférence - rencontre :

1 - L'écologie ordinaire et les initiatives citoyennes dans les quartiers populaires : quels enjeux face aux inégalités ? avec **Léa Billen**, enseignante en géographie et aménagement, auteure d'une thèse sur les initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers populaires, co-auteure du carnet du Groupe régional d'études sur les changements climatiques (GREC francilien) intitulé Les classes populaires et la transition socio - écologique à Paris et sa banlieue.

2 - Quels chemins vers l'émancipation par l'écologie ? avec **Féris Barkat**, co-fondateur de Banlieues Climat, association créée en décembre 2023 qui porte l'écologie depuis les quartiers populaires.

Conférence-rencontre

1. L'écologie ordinaire et les initiatives citoyennes dans les quartiers populaires : quels enjeux face aux inégalités ? avec Léa Billen, enseignante chercheuse

Les inégalités environnementales à Paris et en banlieue : rappel des données et cartes sur les inégalités environnementales et écologiques qui touchent les quartiers populaires et définitions (consulter [le site de l'Institut Paris Région](#)).

A retenir, **3 formes d'inégalités écologiques :**

- **Les inégalités environnementales :**
 - **d'exposition** – forte exposition des classes populaires à la pollution (air, eau, sonore), aux risques de catastrophes naturelles ou technologiques ;
 - **d'accès** aux ressources et aménités (espaces verts, littoraux, espaces naturels), corrélées au revenu mais de façon moins importante. A Paris, on note que même les quartiers les plus riches peuvent être carencés en espaces verts.
- **La dimension environnementale des inégalités sociales :** les inégalités de vulnérabilité et de capacité à faire face - selon son âge, sa santé, la qualité de l'habitat et son revenu (ex : pendant la crise COVID, les classes aisées ont plus facilement pu mobiliser des ressources pour se protéger, s'échapper de Paris).

- **Les inégalités de contribution** – l'empreinte carbone des 1% des plus riches est 10 fois plus élevée que l'empreinte carbone des 50% des plus pauvres (40 tonnes/an contre 4 tonnes/an). Les principaux facteurs: transport, logement et alimentation. Or les accords de Paris fixent un objectif de 2,5 tonnes/an.

Pour chacune de ces dimensions, Léa Billen expose un cas d'étude afin de montrer différentes formes de mobilisation collectives (occupation, expertise, événements, plaidoyer, mise en réseau d'acteurs, initiatives citoyennes de transformation du cadre ou du mode de vie) pour lutter contre les inégalités environnementales. Les différents répertoires d'action nécessitent l'accès à des ressources particulières et témoignent là aussi d'inégalités à « faire face ».

L'écologie ordinaire

Léa Billen propose **la notion d'écologie ordinaire et interroge la façon dont ce mode d'action pour l'écologie peut engager un réel changement par sa dimension mobilisatrice et collective.**

L'écologie ordinaire recouvre en partie **des pratiques du quotidien** qui ne sont pas nécessairement identifiées comme « écologiques ». Elles ne sont pas conscientisées ni revendiquées comme telles. Elles relèvent davantage du « bon sens » et d'une stratégie liée avant tout au pouvoir d'achat. Elles peuvent avoir une dimension écologique lorsqu'elles permettent de réduire l'impact écologique (ex. réparer plutôt qu'acheter du neuf) mais ce n'est pas automatique (ex. surconsommer des objets de seconde main). Peuvent être qualifiées de pratiques d'écologie ordinaire des pratiques du quotidien qui sont écologiques et qui sont qualifiées comme telles par les personnes qui leur attribuent un sens politique.

L'étude des pratiques relevant de l'écologie ordinaire (réemploi, jardinage, ...) permet de définir des **critères de définition de l'écologie ordinaire** :

- **Elle porte sur le quotidien** mais ne relève pas de la politique des éco-gestes qui relève davantage d'un engagement individuel et moins politique. Elle porte une dimension collective

dans laquelle réside la portée transformatrice à l'échelle locale.

- **Elle part des besoins socio-économiques** des personnes et apporte des réponses concrètes à des difficultés quotidiennes (ex: jardin ouvrier ou en pied d'immeuble, cueillette qui permettent de diversifier l'apport alimentaire)
- **Elle est ancrée dans un territoire et s'appuie sur des partenaires locaux.** Ce sont les actions qui se développent à partir de pratiques locales et qui ne sont pas nécessairement identifiées / revendiquées comme écologiques au départ (exemple: appui sur la Régie de quartier pour le suivi de filières de réemploi de matériaux).

Les initiatives observées sont majoritairement portées par des femmes qui sont apparues plus investies dans la pratique d'une forme d'écologie ordinaire.

Les points de vigilance

Léa Billen invite à **être vigilant par rapport à la catégorisation de l'écologie populaire** :

- les pratiques de sobriété quotidienne des classes populaires témoignent avant tout d'inégalités sociales ;
- elles ne doivent pas amener à idéaliser les pratiques populaires ;
- elles posent un socle de mobilisation, lieux pour renforcer le pouvoir d'agir.

Alors que les pouvoirs publics orientent beaucoup l'action vers la sensibilisation amenant à des injonctions paradoxales, l'analyse de l'écologie ordinaire montre l'intérêt de repérer et d'accompagner les initiatives populaires.

Trois critiques peuvent être formulées à l'encontre des actions déployées par les pouvoirs publics autour de la transition écologique auprès des classes populaires :

- **« Fonctionnariser » l'écologie populaire** : risque de désengagement des pouvoirs publics au profit d'actions « low cost » déployées par les habitants, collectifs, associations.
- Avoir une histoire de la politique de la ville de « **déconnectée** » de la politique écologique.
- « Sélectionner » les acteurs légitimes ou non pour œuvrer efficacement à la transition écologique au détriment notamment des classes populaires jugées non légitimes.

2. Quels chemins vers l'émancipation par l'écologie ?

avec Féris Barkat, co-fondateur de Banlieues Climat

L'association a été créée en décembre 2023 pour porter l'écologie depuis les quartiers populaires. Elle est née de la prise de conscience personnelle de Féris Barkat, des enjeux de santé dans les quartiers populaires, souvent plus fortement exposés à des formes de pollution et aux conséquences du dérèglement climatique.

En juin 2024, l'association représente **12 formateurs, 170 jeunes formés et des centaines de personnes sensibilisées.**

Elle dispose d'une forte capacité de mobilisation et d'identification pour les jeunes des quartiers populaires (elle mobilise, pour le moment, plus des jeunes hommes).

Les intervenants de l'association interviennent en ouvrant les discussions sur l'écologie et constatent que cela amène souvent à parler des inégalités sociales et à faire émerger des témoignages et une parole portée par les jeunes et les habitants des quartiers populaires.

Les leviers pour mobiliser :

- ➔ Proposer des actions dans lesquelles les publics peuvent s'identifier, se sentir légitimes et se mobiliser.
- ➔ Proposer une approche plus attractive pour les jeunes. L'association s'appuie sur un référentiel culturel qui parle aux jeunes. Elle est par exemple intervenue avec des figures connues du RAP comme Sefyu.

Les formations proposées aux jeunes (à partir de 18 ans) s'appuient sur des données scientifiques recueillies « à la source » afin de renforcer la légitimité des discours.

L'association **s'adresse aux publics de 16 à 25 ans** et propose différents formats d'intervention :

- Des ateliers de sensibilisation (environ 7 heures) ;
- Des sessions de formations de plusieurs journées pour devenir formateur.

Un lieu ressource : l'école dédiée aux formations de Banlieues Climat a ouvert ses portes à Saint-Ouen.

Action :

➔ **Après cette première rencontre**, les équipes du service Politique de la ville ont échangé avec Banlieues climat sur les actions pouvant s'inscrire en complémentarité des celles déjà menées dans les quartiers. Une formation a été proposée par Banlieues Climat et délivrée à des habitant.e.s des quartiers populaires du 11^e et du 20^e - Belleville notamment.

Ressources en ligne :

- ➔ **Le site de l'association Banlieues climat**
- ➔ **La thèse de Léa Billen**
- ➔ **La cartographie interactive des cumuls d'expositions environnementales en Ile-de-France** sur le site de l'Institut Paris Région
- ➔ **Le Plan Climat 2024-2030 de Paris**
- ➔ **L'Académie du climat**, espace pédagogique créée par la Ville de Paris dans l'ancienne mairie du 4^e arrondissement, qui propose une programmation avec ateliers et conférences